



Madame, Monsieur,

Les 22 avril et 6 mai prochains, par votre vote, vous choisirez le chemin que notre pays empruntera pendant cinq ans.

Au quotidien, la crise se fait durement sentir.

Notre pays est confronté à un chômage record et s'enfonce dans la récession autant que dans l'austérité. L'industrie a été abandonnée depuis trop longtemps et nos agriculteurs n'arrivent plus à vivre de leur travail. Tout augmente : les soins et les mutuelles, le logement et les transports, le gaz et l'électricité. L'école et l'hôpital sont abîmés, les agents publics stigmatisés. Partout, l'insécurité gagne du terrain et la justice perd des moyens. Notre jeunesse est sacrifiée et devra faire face, si rien n'est fait, à un environnement dégradé, des retraites non financées, une dette considérable.

À cette situation, il y a des responsables. Il y a la finance, bien sûr, qui a pris le contrôle sur l'économie, la société et même nos vies. Il y a les politiques injustes et inefficaces menées depuis dix ans. Il y a les fautes économiques et morales du quinquennat finissant.

Mon devoir est de permettre le changement. Un vrai changement. Je suis candidat à l'élection présidentielle pour redonner confiance aux Français et faire redémarrer le progrès.

Ce qui est en cause, c'est la souveraineté de la République face aux marchés. Voilà pourquoi je veux redresser la France, redresser ses finances et son économie.

Le redressement est indispensable, mais il ne sera possible que dans la justice. Fiscalité, éducation, logement, santé, accès à l'énergie, sécurité, services publics, nouveaux droits, culture : l'âme de la France, c'est l'égalité.

Je veux redonner confiance dans l'avenir et retrouver la promesse républicaine, et d'abord pour notre jeunesse. En permettant à chaque génération de vivre mieux que la précédente. En rendant l'État impartial et en faisant respecter la morale publique. En portant haut les valeurs de la France dans le monde.

Je me suis préparé à cette mission tout au long d'une vie dévouée au bien public. J'en connais la grandeur et la dureté. Je mesure l'ardeur qu'elle exige, autant que les sacrifices qu'elle impose. Oui, je suis prêt à conduire notre nation, à redresser la France et à rassembler les Français.

Ce changement, je le construirai avec vous. Les salariés et les entrepreneurs, les élus locaux et les partenaires sociaux, les associations et les citoyens doivent être mobilisés pour le bien public. Je renforcerai le Parlement. Je redonnerai à la justice les moyens d'accomplir son travail en toute indépendance. J'engagerai un nouvel acte de la décentralisation. Je ferai confiance aux forces vives du pays.

Un grand débat va se dérouler dans le pays. Pour lui donner tout son sens, j'ai voulu formuler des propositions précises, que je vous soumets. Ce sont mes engagements. Je les tiendrai.

Je veux relancer la production, l'emploi et la croissance.

1. Je créerai une Banque publique d'investissement. À travers ses fonds régionaux, je favoriserai le développement des PME et je permettrai aux Régions, pivots de l'animation économique, de prendre des participations dans les entreprises

stratégiques pour le développement local et la compétitivité de la France. Une partie des financements sera orientée vers l'économie sociale et solidaire.

L'éclairage de Mediapart *Cette proposition figurait déjà dans le projet du PS et fait partie du « pacte productif » que veut instituer François Hollande pour relancer la croissance, notamment par des mesures d'aide en faveur des PME. [/citation]*

2. Je ferai des PME une priorité. Je mobiliserai l'épargne des Français, en créant un livret d'épargne industrie dont le produit sera entièrement dédié au financement des PME et des entreprises innovantes. Pour cela, je doublerai le plafond du livret développement durable, en le portant de 6 000 à 12 000 euros. Les PME, les TPE, les artisans et les commerçants auront, dans chaque région, un interlocuteur unique. Le crédit d'impôt recherche leur sera rendu plus simple et plus accessible. Je veillerai à ce que la commande publique leur soit bien ouverte, en toute indépendance et transparence.

L'éclairage de Mediapart *La création de ce nouveau livret d'épargne, sur le modèle du livret de développement durable, faisait, elle aussi, déjà partie du projet socialiste. Ainsi que le recentrage du crédit impôt recherche vers les PME, aujourd'hui essentiellement capté par les grandes entreprises. «Je veux mettre l'épargne des Français (dont le niveau est parmi les plus élevés d'Europe) au service de la production», affirme Hollande.*

3. Je favoriserai la production et l'emploi en France en orientant les financements, les aides publiques et les allégements fiscaux vers les entreprises qui investiront sur notre territoire, qui y localiseront leurs activités et qui seront offensives à l'exportation. À cet effet, je modulerai la fiscalité locale des entreprises en fonction des investissements réalisés. En parallèle, j'engagerai avec les grandes entreprises françaises un mouvement de relocalisation de leurs usines dans le cadre d'un contrat spécifique. J'instaurerai, pour les entreprises qui se délocalisent, un remboursement des aides publiques reçues. Une distinction sera faite entre les bénéfices réinvestis et ceux distribués aux actionnaires. Je mettrai en place trois taux d'imposition différents sur les sociétés : 35% pour les grandes, 30% pour les petites et moyennes, 15% pour les très petites.

L'éclairage de Mediapart *Ce dispositif visant à imposer différemment les bénéfices réinvestis et les bénéfices distribués avait déjà été institué en 1984 par Pierre Bérégovoy, alors ministre des finances. Ce mécanisme ne cessera par la suite d'être érodé pour être finalement supprimé par la droite en 1993. La gauche revenue au pouvoir ne le remit pas en place. Au contraire : le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, autorisa en 1998 le rachat de leurs propres actions par les sociétés, ce qui était jusqu'alors interdit. Le PS redécouvre donc aujourd'hui les mécanismes pour favoriser l'investissement plutôt que les actionnaires et la financiarisation de l'économie. Signalons également que l'impôt sur les sociétés à 15 % existe déjà (jusqu'à 38.000 euros de bénéfice annuel).*

Pour favoriser le maintien des industries sur le territoire français, Hollande propose également de faire peser la fiscalité sur les activités non délocalisables. Mais rappelons que les délocalisations ne sont responsables que d'une très petite proportion (moins de 10 %) des pertes d'emplois industriels (le progrès technologique pèse bien plus lourd) et que la plupart des créations d'entreprises à l'étranger sont faites pour servir de nouveaux marchés (les «émergents»), en croissance bien plus rapide que les pays matures. Les questions prioritaires sont la spécialisation internationale de l'industrie française, la place dans la chaîne de production globale (où est la valeur ajoutée ?) et la compétitivité hors prix. [/citation]

4. Je soutiendrai le développement des nouvelles technologies et de l'économie numérique, levier essentiel d'une nouvelle croissance, en organisant avec les

collectivités locales et l'industrie la couverture intégrale de la France en très haut débit d'ici à dix ans.

L'éclairage de Mediapart *De fait, cette action coordonnée des pouvoirs publics et des opérateurs a déjà été lancée par le gouvernement Fillon en 2010. Ce programme fait partie depuis 2011 des investissements d'avenir du gouvernement. Deux milliards sont prévus. Cette enveloppe vise à favoriser, dans le cadre du programme national de déploiement du très haut débit, le déploiement d'une boucle locale de nouvelle génération pour les communications électroniques fixes à très haut débit (THD), capable d'offrir dès maintenant à l'abonné des débits de 100 Mbit/s et compatible, à plus long terme, avec des débits encore dix fois supérieurs (de l'ordre de 1 Gbit/s). Et elle vise à soutenir des projets complémentaires susceptibles de couvrir les zones les moins denses où le déploiement d'une nouvelle boucle locale n'est pas envisageable à moyen terme (par exemple, la modernisation des réseaux existants pour offrir rapidement des débits améliorés dans une perspective de couverture exhaustive à terme du territoire en réseaux à très haut débit fixe, le déploiement de réseaux hertziens terrestres ou satellitaires) ([voir ici](#)). Selon les objectifs du gouvernement, plus de 50 % de la population aurait accès au très haut débit d'ici 5 ans. En revanche, c'est beaucoup plus flou pour la totalité de la population.*

5. Je préserverai le statut public des entreprises détenues majoritairement par l'État (EDF, SNCF, La Poste...). Je demanderai à ce que soit adoptée, au sein de l'Union européenne, une directive sur la protection des services publics.

L'éclairage de Mediapart *Au niveau européen, les services publics sont nommés SIEG (service d'intérêt économique général). Ces SIEG sont soumis aux règles européennes du marché intérieur et de la concurrence. Cependant des dérogations à ces règles peuvent être autorisées pour garantir le respect de l'intérêt général. Certains des SIEG ont une dimension européenne, notamment les grandes industries de réseau (services postaux, télécommunication, transports, approvisionnement en électricité ou en gaz, ceux qui semblent justement visés par François Hollande), et sont réglementés par des règles européennes spécifiques. Il n'est pas certain que François Hollande parvienne à rallier des gouvernements majoritairement libéraux en Europe à sa cause.*

Je veux défendre l'agriculture française et soutenir la ruralité.

6. Je défendrai un budget européen ambitieux pour l'avenir de l'agriculture dans sa diversité, en particulier l'élevage, dans le cadre de la révision de la politique agricole commune. J'encouragerai la promotion de nouveaux modèles de production et de l'agriculture biologique. Je donnerai aux producteurs les moyens de s'organiser pour rééquilibrer les rapports de force au sein des filières face à la grande distribution. Je garantirai la présence des services publics locaux dans le monde rural. J'assurerai la protection de notre économie maritime et redonnerai à la pêche les moyens de sa modernisation. Je ferai de notre pays le leader européen des énergies marines renouvelables.

L'éclairage de Mediapart *Sans plus de précisions, on en reste à des promesses d'ordre général. Une nouvelle réforme de la PAC est prévue à partir de 2014, dans le cadre du financement pluriannuel (2014-2017) de l'UE. Hollande ne dit pas si le budget de l'UE doit toujours consacrer près de 40 % des crédits à l'agriculture ni comment obtenir une plus grande justice dans la distribution des aides (donc les réduire massivement pour les grandes exploitations dans les «grandes cultures»), notamment en les plafonnant. La question centrale est : l'agriculture peut-elle de nouveau créer des emplois et comment ? Mais Hollande n'y répond pas.*

Par ailleurs, concernant les énergies marines renouvelables (l'éolien offshore, l'énergie des courants de marées, l'Energie thermique des mers ou encore l'énergie des vagues ou de la

houle), le gouvernement Fillon a déjà lancé en 2010, et grâce au Grand Emprunt, « France Énergies Marines », porté par l'Ifremer et localisé à Brest. Sont impliqués dans le projet 9 structures académiques et scientifiques, 16 acteurs industriels (dont 9 grands groupes) et les collectivités territoriales au premier rang desquelles la Région Bretagne. Les premiers essais devaient intervenir en 2012.

Je veux mettre les banques au service de l'économie.

7. Je séparerai les activités des banques qui sont utiles à l'investissement et à l'emploi, de leurs opérations spéculatives. J'interdirai aux banques françaises d'exercer dans les paradis fiscaux. Il sera mis fin aux produits financiers toxiques qui enrichissent les spéculateurs et menacent l'économie. Je supprimerai les stock-options, sauf pour les entreprises naissantes, et j'encadrerai les bonus. Je taxerai les bénéfices des banques en augmentant leur imposition de 15 %. Je proposerai la création d'une taxe sur toutes les transactions financières ainsi que d'une agence publique européenne de notation.

L'éclairage de Mediapart L'ensemble de ces propositions avait été annoncé lors du discours du Bourget. Sur les stock-options, ce n'est ni plus ni moins qu'une reprise du programme du PS. En revanche, Hollande va plus loin sur les banques. Le PS se contentait d'évoquer au détour d'une phrase la séparation des banques de dépôt et d'investissement, sujet majeur au centre de tout le projet Volcker sur la régulation bancaire américaine et mis partiellement en application aux Etats-Unis. Hollande, lui, l'assume totalement, mais sans en définir les modalités pratiques. Jeudi, il a simplement précisé que cette séparation aura lieu «au sein des mêmes établissements». Le candidat socialiste y ajoute la hausse de leur imposition et l'interdiction d'exercer dans des paradis fiscaux. Encore que, sur ce point, il faudrait préciser ce que le candidat entend par paradis fiscal... Concernant l'agence européenne de notation, le projet consiste à faire émerger un nouvel acteur, afin de saper la toute-puissance des trois grandes agences privées, Moody's, Standard & Poor's et Fitch, qui se partagent plus de 85 % du marché de la notation. Mais à Bruxelles, cette proposition laisse sceptique ([lire l'article de Ludovic Lamant sur le sujet](#)). Quant à la taxe sur les transactions financières, on voit mal comment Hollande ne se heurterait pas aux mêmes réticences européennes que Sarkozy sur le sujet. En attendant un hypothétique accord européen, le candidat a proposé jeudi le rétablissement de l'impôt de bourse, supprimé par la droite. [/citation]

8. Je garantirai l'épargne populaire par une rémunération du livret A supérieure à l'inflation et tenant compte de l'évolution de la croissance. Pour baisser les frais bancaires, une loi plafonnera le coût des services facturés par les banques. Pour lutter contre le surendettement, le crédit à la consommation sera encadré.

L'éclairage de Mediapart Le taux du livret A est calculé, depuis le 1^{er} février 2008, comme étant la demi-somme de l'inflation et de la moyenne des taux courts (Euribor 3 mois et Eonia) avec un plancher minimum égal à l'inflation majorée de 0,25 % (Arrêté 29/01/2008). Seules des «circonstances exceptionnelles» permettent actuellement au gouvernement de sursoir à cette hausse. Evidemment, tout est dans la définition des «circonstances exceptionnelles» ([voir notre article « Livret A, l'entourloupe »](#)).

Je veux redresser nos finances publiques.

9. Le déficit public sera réduit à 3% du produit intérieur brut en 2013. Je rétablirai l'équilibre budgétaire en fin de mandat. Pour atteindre cet objectif, je reviendrai sur les cadeaux fiscaux et les multiples « niches fiscales » accordés depuis dix ans aux ménages les plus aisés et aux plus grosses entreprises. Cette réforme de justice permettra de dégager 29 milliards d'euros de recettes supplémentaires.

L'éclairage de Mediapart Ces 29 milliards ne sont pas détaillés dans le projet mais ont été précisés, à l'oral, par François Hollande. Près de 12 milliards doivent être apportés par la «contribution des plus grandes fortunes» (c'est le sens de la réforme fiscale du candidat) et la fin de la défiscalisation des heures supplémentaires (sauf pour les très petites entreprises). Les 17 milliards restants sont à la charge des «entreprises», selon Hollande, avec «la fin de niches fiscales», qu'il n'a pas détaillées, et la «contribution de la finance», comme une imposition spécifique des banques.

10. Un coup d'arrêt sera porté à la procédure de révision générale des politiques publiques et à l'application mécanique du non-rempacement d'un fonctionnaire sur deux. Dès 2012, j'ouvrirai un cycle de concertation avec les organisations syndicales de la fonction publique sur tous les sujets : perspectives salariales ; lutte contre la précarité ; modes de nominations des emplois supérieurs de la fonction publique ; déroulement des carrières.

L'éclairage de Mediapart Hollande met «un coup d'arrêt» au non-rempacement d'un fonctionnaire sur deux, mais ne supprime pas l'ensemble du dispositif : car pour garantir la stabilité des effectifs de la fonction publique d'Etat et assurer 60.000 postes supplémentaires dans l'Education nationale, «tous les fonctionnaires partant à la retraite (dans d'autres secteurs de la fonction publique) ne seront pas remplacés», a précisé Hollande jeudi 26 janvier.

Je veux réorienter la construction européenne.

11. Je proposerai à nos partenaires un pacte de responsabilité, de gouvernance et de croissance pour sortir de la crise et de la spirale d'austérité qui l'aggrave. Je renégocierai le traité européen issu de l'accord du 9 décembre 2011 en privilégiant la croissance et l'emploi, et en réorientant le rôle de la Banque centrale européenne dans cette direction. Je proposerai de créer des euro-obligations. Je défendrai une association pleine et entière des parlements nationaux et européen à ces décisions. Cinquante ans après le traité de l'Élysée, je proposerai à notre partenaire l'élaboration d'un nouveau traité franco-allemand.

L'éclairage de Mediapart Rien de neuf sous le soleil. L'idée de dégager des moyens de financement en créant des euro-obligations apparaît illusoire : l'Allemagne, au plus fort de la crise de l'euro, s'est opposée à toute mutualisation et à tout mécanisme financier commun à l'échelle de l'Europe. Aucun accord entre les Vingt-Sept ne paraît possible sur le sujet. L'Allemagne est également en pointe sur le refus de réorienter le rôle de la BCE. Sans doute est-ce pour cette raison que François Hollande annonce aussi un nouveau traité franco-allemand. En outre, les élections allemandes qui se tiendront en 2013 laissent un espoir de se trouver face à un autre interlocuteur qu'Angela Merkel.

12. Je défendrai un budget européen (2014-2020) au service des grands projets d'avenir. Je soutiendrai la création de nouveaux outils financiers pour lancer des programmes industriels innovants, notamment dans les domaines des technologies vertes et des transports de marchandise ferroviaires. Et je militerai auprès de nos partenaires pour une Europe de l'énergie.

L'éclairage de Mediapart La politique de l'innovation et des grands travaux à l'échelle européenne est un serpent de mer. Elle est évoquée dans tous les traités européens depuis celui de Maastricht, sans le moindre résultat concret.

13. Je proposerai également une nouvelle politique commerciale pour faire obstacle à toute forme de concurrence déloyale et pour fixer des règles strictes de réciprocité en matière sociale et environnementale. Une contribution climat-énergie aux frontières de l'Europe viendra compléter cette stratégie. J'agirai, dans le cadre du G20, pour

une parité plus équilibrée de l'euro vis-à-vis du dollar américain et du yuan chinois en proposant un nouvel ordre monétaire international.

L'éclairage de Mediapart *La politique commerciale est une compétence exclusive de l'UE. Hollande ne peut donc que «proposer». Par ailleurs, il se refuse toujours à parler de «protectionnisme» aux frontières de l'Europe même si les pistes évoquées reviennent à renchérir le coût des importations en provenance des pays émergents.*

Je veux engager une grande réforme fiscale.

14. La contribution de chacun sera rendue plus équitable par une grande réforme permettant la fusion à terme de l'impôt sur le revenu et de la CSG dans le cadre d'un prélèvement simplifié sur le revenu (PSR). Une part de cet impôt sera affectée aux organismes de sécurité sociale. Les revenus du capital seront imposés comme ceux du travail.

L'éclairage de Mediapart *Le schéma retenu par le candidat socialiste s'écarte assez sensiblement de ce que le PS semblait suggérer voici un an, et en tout cas de ce que recommandait l'économiste de gauche Thomas Piketty. Loin de retenir la suppression de l'impôt sur le revenu et la reconstruction d'un véritable prélèvement progressif à partir de la CSG, François Hollande n'envisage qu'un rapprochement puis une fusion « à terme » des deux impôts. La fameuse « révolution fiscale » dont parlait le PS a donc été indéniablement adoucie. Lire par ailleurs le parti pris de Laurent Mauduit, «Economie: le souffle court de François Hollande»*

15. Je ferai contribuer les plus fortunés des Français à l'effort national en créant une tranche supplémentaire de 45% pour les revenus supérieurs à 150 000 euros par part. En outre, nul ne pourra plus tirer avantage des « niches fiscales » au-delà d'une somme de 10 000 euros de diminution d'impôt par an.
16. Je maintiendrai toutes les ressources affectées à la politique familiale. J'augmenterai de 25% l'allocation de rentrée scolaire dès la prochaine rentrée. Je rendrai le quotient familial plus juste en baissant le plafond pour les ménages les plus aisés, ce qui concernera moins de 5% des foyers fiscaux.

L'éclairage de Mediapart *Sur le quotient familial, que la droite défend mordicus au nom de la politique familiale, Hollande se contente donc, comme prévu, d'une modulation pour les plus riches. «En dessous de 6 Smic, les ménages ne seront pas touchés», a précisé jeudi le candidat. Cette mesure doit permettre de financer l'augmentation de 25% de l'allocation de rentrée scolaire, qui, elle, touche les foyers les plus modestes.*

17. Je reviendrai sur les allégements de l'impôt sur la fortune institués en 2011 par la droite, en relevant les taux d'imposition des plus gros patrimoines. L'abattement sur les successions sera ramené à 100 000 euros par enfant et l'exonération en faveur des conjoints survivants sera conservée. Je renforcerai les moyens de lutter contre la fraude fiscale.

L'éclairage de Mediapart *Rien de nouveau sur la forme*

Je veux négocier une nouvelle réforme des retraites.

18. Je ferai en sorte que tous ceux qui ont 60 ans et qui auront cotisé la totalité de leurs annuités retrouvent le droit de partir à la retraite à taux plein à cet âge-là : ce principe sera mis en œuvre immédiatement. Une négociation globale s'engagera dès l'été 2012 avec les partenaires sociaux afin de définir, dans un cadre financier durablement équilibré, l'âge légal de départ à la retraite, la prise en compte de la pénibilité, le montant des pensions et l'évolution des recettes indispensables à la

pérennité de notre système de retraite solidaire. J'engagerai aussi une réforme de la dépendance permettant de mieux accompagner la perte d'autonomie.

L'éclairage de Mediapart *Le candidat socialiste confirme que seuls les actifs ayant cotisé 41 ans pourront partir à 60 ans. Jamais Hollande n'avait promis un retour pour tous de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans sans décote. Ce n'est d'ailleurs pas ce qui figure noir sur blanc dans le projet socialiste, qui laissait libre cours à plusieurs interprétations. Mais le candidat du PS est revenu sur une de ses promesses : la possibilité pour tous de partir à 60 ans, même avec une décote pour ceux qui n'avaient pas leurs 41 annuités. De quoi désespérer l'aile gauche de son parti et ses partenaires écologistes et du Front de gauche, toujours très attachés au symbole des 60 ans. Lire notre note de veille « [François Hollande enterrer la retraite à 60 ans](#) ». Par ailleurs, le candidat du PS a précisé jeudi que le rétablissement de la retraite à 60 ans pour ceux qui auront leurs annuités sera financé par une augmentation des cotisations sociales et patronales de 0,1 point par an.*

Je veux renouer avec l'excellence de notre système de santé et renforcer l'hôpital public.

19. Je réformerai la tarification pour mettre fin à l'assimilation de l'hôpital avec les établissements privés. Je le considérerai comme un service public et non comme une entreprise. Pour lutter contre les déserts médicaux, je favoriserai une meilleure répartition des médecins par la création de pôles de santé de proximité dans chaque territoire. Je fixerai un délai maximum d'une demi-heure pour accéder aux soins d'urgence. J'améliorerai la prise en compte de la santé publique, notamment en augmentant la part de rémunération forfaitaire des médecins généralistes.

L'éclairage de Mediapart *Hollande s'en prend ici à une disposition parmi les plus contestées mises en place par la droite: la tarification à l'acte, qui a contribué à creuser les inégalités territoriales mais surtout le déséquilibre entre les établissements privés et l'hôpital public. Mais Hollande ne la supprime pas pour autant, et ne détaille pas, pour l'instant, les contours de la réforme.*

20. Je sécuriserai l'accès aux soins de tous les Français en encadrant les dépassements d'honoraires, en favorisant une baisse du prix des médicaments et en supprimant le droit d'entrée dans le dispositif de l'aide médicale d'État.

L'éclairage de Mediapart *Les deux premiers points manquent pour l'instant de précision mais, sur le principe, il s'agit de revendications portées par le projet du PS. Sur l'aide médicale d'Etat, les bénéficiaires n'auront donc plus besoin de s'acquitter des 30 euros instaurés par l'actuel gouvernement, en pleine polémique sur les soi-disant "fraudeurs" à l'AME et sur la prétendue "explosion" du budget de cette mesure mise en place sous la gauche plurielle.*

21. Je proposerai que toute personne majeure en phase avancée ou terminale d'une maladie incurable, provoquant une souffrance physique ou psychique insupportable, et qui ne peut être apaisée, puisse demander, dans des conditions précises et strictes, à bénéficier d'une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité.

L'éclairage de Mediapart *Il s'agit d'un pas supplémentaire fait en direction d'une légalisation, prudente, de l'euthanasie. Une disposition sur laquelle les socialistes s'étaient accordés dans leur projet adopté l'an dernier et qu'avait aussi avancée Ségolène Royal en 2007.*

Je veux faire construire plus de logements.

22. Dans les zones où les prix sont excessifs, je proposerai d'encadrer par la loi les montants des loyers lors de la première location ou à la relocation. Je mettrai en

place pour les jeunes un dispositif de caution solidaire. J'agirai pour que soient construits au cours du quinquennat 2,5 millions de logements intermédiaires, sociaux et étudiants, soit 300 000 de plus que lors du quinquennat précédent, dont 150 000 logements très sociaux, grâce au doublement du plafond du livret A. Je renforcerai la loi SRU, en multipliant par cinq les sanctions qui pèsent sur les communes refusant d'accueillir les ménages aux revenus modestes et moyens. Je porterai à 25% les exigences en matière de construction de logements sociaux et je favoriserai la mixité sociale en imposant une règle des trois tiers bâtis : un tiers de logements sociaux locatifs à loyer modéré, un tiers de logements en accession sociale, un tiers de logements libres.

L'éclairage de Mediapart En promettant d'encadrer par la loi les montants des loyers lors de la première location ou à la relocation, François Hollande reprend une idée du projet PS. Le candidat socialiste a précisé ce jeudi 26 septembre que cette mesure s'appliquerait aux zones sensibles et en fonction des prix du voisinage. « C'est une mesure intéressante dans la mesure où elle vise à réguler le marché locatif, estime Christophe Robert. Il faut désormais voir quelles en seront les modalités. Est-ce que, par exemple, les locataires pourront faire un recours en court de bail comme cela se fait en Allemagne ? » Si cette mesure semble s'inspirer du modèle allemand, elle n'est aussi pas sans rappeler la loi Mermaz de 1989, inopérante depuis 1997... et l'arrivée aux affaires de Lionel Jospin. Cette loi prévoyait qu'au changement de locataire, le loyer devait être fixé par référence aux loyers du voisinage. A l'époque, elle ne s'appliquait toutefois pas aux premières mises en location. En relevant le plafond légal du livret A (qui est actuellement de 15.300 euros) à 30.600 euros, le candidat socialiste entend dégager 20 à 30 milliards d'euros pour la production de nouveaux logements sociaux. 65% des fonds collectés sur le livret A sont transférés à la Caisse des dépôts, qui les oriente à 90 % (187 milliards d'euros en 2011) vers la construction et la rénovation de logement social, via des prêts de longue durée aux organismes de HLM. Si le nombre de Livrets A ayant atteint le plafond est faible (selon le rapport annuel de l'Observatoire de l'épargne réglementée (OER), sur les 59,5 millions de Livrets A ouverts, seuls 9 % l'avaient atteint tandis que 47 % des livrets comptaient moins de 150 euros), ils représentent toutefois, toujours selon l'OER, 40% de l'encours total, soit environ 77,4 milliards d'euros. Un montant qui pourrait être doublé dans l'hypothèse où les plus gros épargnants continuent à renflouer leur livret jusqu'au nouveau plafond.

23. Je mettrai gratuitement à disposition des collectivités locales les terrains de l'État qui sont disponibles pour leur permettre de construire de nouveaux logements dans un délai de cinq ans.

L'éclairage de Mediapart C'est l'une des mesures phare du projet de François Hollande en matière de logement, dont les contours doivent encore être précisés. « C'est le point de départ de la construction et donc un axe majeur, assure Christophe Robert. Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut libérer du foncier. Reste à savoir comment ces terrains seront mis à disposition des bailleurs sociaux. »

Les élus locaux, les organismes de HLM et les promoteurs se plaignent en effet d'un manque de foncier. La pénurie de terrains à bâtir est en partie responsable de la pénurie de logements. Il manquerait près de 900.000 logements neufs dans les régions les plus dynamiques économiquement (IDF, Paca et Rhône-Alpes principalement), notamment en raison d'un manque de terrains à bâtir.

« C'est bien, mais on arrive pas dans un désert, estime de son côté Vincent Renard. Ca fait quand même dix ans que tout le monde se bat pour ça. Certes, il faut continuer à libérer les terrains dont l'État ne fait rien, mais ça ne se fait pas aussi simplement : c'est un dispositif lourd, long, compliqué... »

Benoist Apparu a par ailleurs précisé que le gouvernement a lancé un plan de cession de foncier de l'État pour mettre en chantier 70.000 logements sur la période 2008-2012 (...).

Les résultats sont très satisfaisants, puisque 80% des mises en chantier devraient intervenir dans les délais prévus (soit 55.000 logements) », se félicite le secrétaire d'État au logement. Une mesure qui n'a pourtant pas grand chose à voir avec celle de François Hollande, qui propose, lui, la gratuité, si les communes s'engagent à construire du logement social sur les cinq ans.

Je veux faire prévaloir la justice au travail.

24. Je lutterai contre la précarité qui frappe avant tout les jeunes, les femmes et les salariés les moins qualifiés : à cette fin, j'augmenterai les cotisations chômage sur les entreprises qui abusent des emplois précaires. Je mettrai en place un dispositif de notation sociale obligeant les entreprises de plus de 500 salariés à faire certifier annuellement la gestion de leurs ressources humaines au regard de critères de qualité de l'emploi et de conditions de travail.

L'éclairage de Mediapart *Les exonérations de charges sociales s'élèvent à 30 milliards par an, selon l'Acoss. Les deux tiers concernent les emplois entre 1 et 1,6 Smic, les fameux allègements "Fillon", instaurés par l'actuel premier ministre quand il était ministre du travail. Parmi eux, de nombreux emplois précaires ou à temps partiel. La Cour des comptes les juge plutôt utiles pour alléger le coût du travail, mais elles sont aussi considérées comme une trappe à précarité par les syndicats, et tendent à écraser les salaires. François Hollande souhaite entend donc réduire une partie de ces exonérations, sans pour autant rompre avec leur principe. Le candidat PS souhaite aussi obliger les grandes entreprises à faire certifier leur politique sociale. En clair, des agences de notation sociale (créées sur le modèle des agences de notation financière) passerait en revue chaque année plusieurs indicateurs comme la politique de ressources humaines, le bien-être au travail, la qualité de la formation des salariés ou du dialogue social, ou encore le taux de suicides dans l'entreprise. Ces informations seraient à disposition du public, et surtout des investisseurs, qui réclament de plus en plus des gages en matière de social et de développement durable. L'idée est soutenue avec enthousiasme http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/01/23/francois-hollande-propose-une-notiation-sociale-des-entreprises_1633517_1471069.html par la CFDT dont l'ancienne secrétaire générale, Nicole Notat, a créé en 2002 Vigéo <http://www.vigeo.com/csr-rating-agency/>, un des précurseurs de la notation «extra-financière» en France.*

25. Je défendrai l'égalité des carrières professionnelles et des rémunérations entre les femmes et les hommes. Une loi sanctionnera les entreprises qui ne respectent pas cette règle, notamment par la suppression des exonérations de cotisations sociales.

L'éclairage de Mediapart *Plusieurs lois, dont la plus ancienne a été adoptée à l'époque d'Yvette Roudy, au début du premier septennat de François Mitterrand, obligent déjà les entreprises à respecter l'égalité salariale. Mais elles ne sont pas appliquées. Les associations spécialisées demandent des contraintes financières plus importantes: François Hollande semble en prendre le chemin mais tout dépend du délai supplémentaire qu'il pourrait octroyer aux entreprises pour l'appliquer.*

26. J'imposerai aux dirigeants des entreprises publiques un écart maximal de rémunérations de 1 à 20.

L'éclairage de Mediapart *La disposition figurait déjà dans le projet du PS, qui s'était refusé à étendre cette mesure aux entreprises privées.*

Je veux réinstaurer la justice dans tous nos territoires, en métropole comme en outre-mer.

27. Je lancerai une nouvelle génération d'opérations de renouvellement urbain, je les compléterai par des actions de cohésion sociale en lien avec les collectivités et les associations, et je maintiendrai les services publics dans nos banlieues. J'augmenterai les moyens, notamment scolaires, dans les zones qui en ont le plus besoin et je rétablirai une présence régulière des services de police au contact des habitants.

L'éclairage de Mediapart *François Hollande entend mettre en œuvre une «sécurité de proximité», en concentrant notamment les moyens de l'Etat sur des zones de sécurité prioritaire. Une façon de ne pas répéter les errements de la police de proximité : son déploiement uniforme sur l'ensemble du territoire, décidé depuis la place Beauvau, s'était révélé coûteux et pas forcément adapté aux besoins locaux. Les 10.000 policiers et de gendarmes initialement promis par le programme du PS ont d'ailleurs fait long feu. Le candidat n'évoque plus que 5000 embauches sur cinq ans (soit 1.000 par an), qui devront, de plus, être réparties entre force de l'ordre et justice.*

28. Je relancerai la politique des transports pour lutter contre la fracture territoriale qui exclut une partie des habitants de l'accès aux emplois et aux services publics. Ma priorité sera d'apporter, tant en Ile-de-France que dans les autres régions, une réponse à la qualité de service des trains du quotidien ainsi qu'à la desserte des territoires enclavés.

29. J'encouragerai un nouveau modèle de développement de l'outre-mer, comportant un programme d'investissements et une action prioritaire pour l'emploi et la formation des jeunes. Je lutterai sans concession contre les monopoles et les marges abusives pour réduire la vie chère. Je créerai un ministère de l'Outre-mer rattaché au Premier ministre et une cité de l'outre-mer en Ile-de-France.

L'éclairage de Mediapart *L'intention est louable et s'inscrit dans la plateforme de revendications du LKP, encore faut-il que soient précisés quels monopoles et quelles marges seront concernés. Pour l'heure, François Hollande a évoqué une enveloppe de 500 millions d'euros. D'autre part, comme pour la métropole, la question des salaires est ignorée. Le ministère de l'outre-mer est aujourd'hui rattaché au ministre de l'intérieur. Qu'il soit dépendant de Matignon serait essentiellement symbolique.*

Je veux lutter sans concession contre toutes les discriminations et ouvrir de nouveaux droits.

30. Je lutterai contre le « délit de faciès » dans les contrôles d'identité par une procédure respectueuse des citoyens, et contre toute discrimination à l'embauche et au logement. Je combattrai en permanence le racisme et l'antisémitisme.

L'éclairage de Mediapart *Des déclarations de bonnes intentions sans surprise de la part d'un candidat socialiste. Mais Hollande ne précise pas s'il est favorable à la mise en place d'un "ticket", qui existe en Espagne notamment et qui prévoit la remise d'un formulaire à une personne contrôlée pour éviter qu'elle ne le soit à plusieurs reprises dans la même journée. Ce "ticket" figurait dans un document de travail du PS, issu de la convention sur l'égalité réelle, mais avait ensuite disparu du projet face à l'opposition de plusieurs caciques socialistes, comme François Rebsamen. Celui-ci est justement chargé des questions de sécurité dans l'équipe de François Hollande.*

31. J'ouvrirai le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels.

L'éclairage de Mediapart *Une mesure déjà annoncée par François Hollande lors de la primaire et qui figure dans le projet du PS.*

32. Je garantirai l'existence d'un volet handicap dans chaque loi. Et je renforcerai les sanctions en cas de non-respect des 6% de travailleurs handicapés dans les entreprises, les services publics et les collectivités locales.

L'éclairage de Mediapart C'est une vraie nouveauté, déjà évoquée par Hollande lors de son meeting du 22 janvier au Bourget.

Je veux combattre le chômage, qui frappe particulièrement les jeunes et les seniors.

33. Je proposerai un contrat de génération pour permettre l'embauche par les entreprises, en contrat à durée indéterminée, de jeunes, accompagnés par un salarié plus expérimenté, qui sera ainsi maintenu dans l'emploi jusqu'à son départ à la retraite. Ce « tutorat » permettra de préserver des savoir-faire et d'intégrer durablement les jeunes dans la vie professionnelle.

L'éclairage de Mediapart *Le contrat de génération fait partie de l'ADN du candidat Hollande. Il en a fait une de ses propositions phare dès la primaire. Or le dispositif était vivement contesté, notamment quant au risque d'un important effet d'aubaine, souligné par Martine Aubry durant la primaire (lire notre analyse). Depuis, comme l'ont révélé Libération et Les Echos, un groupe de travail conduit par le député Alain Vidalies a aménagé le dispositif pour en réduire la portée. Le contrat de génération stricto sensu pourrait être réservé aux entreprises de moins de 50 salariés avec un objectif de 150.000 contrats sur trois ans pour un coût estimé à 600 millions d'euros. Au départ, Hollande visait 500.000 contrats. Les entreprises de plus de 50 salariés devraient se contenter d'échapper à la suppression des exonérations de cotisations sur les bas salaires en échange de la signature d'un accord sur l'emploi des jeunes et des seniors.*

34. Je créerai 150 000 emplois d'avenir pour faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi et l'action des associations, en priorité dans les quartiers populaires. Je reviendrai sur la défiscalisation et les exonérations de cotisation sociale sur les heures supplémentaires, sauf pour les très petites entreprises.

L'éclairage de Mediapart *Il n'avait jamais été question jusqu'à aujourd'hui de maintenir le dispositif heures supplémentaires pour les TPE. Concernant les emplois d'avenir, cela confirme ce qui était annoncé, et c'est une réduction par deux par rapport au nombre que proposait le PS.*

35. Je mettrai en place, en concertation avec les partenaires sociaux, la sécurisation des parcours professionnels, pour que chaque salarié puisse se maintenir dans l'entreprise ou l'emploi et accéder à la formation professionnelle. Le financement de la formation sera concentré sur les publics les plus fragiles, les moins formés et les chômeurs. Je renforcerai les moyens de Pôle emploi. Pour dissuader les licenciements boursiers, nous rencherirons le coût des licenciements collectifs pour les entreprises qui versent des dividendes ou rachètent leurs actions, et nous donnerons la possibilité aux salariés de saisir le tribunal de grande instance dans les cas manifestement contraires à l'intérêt de l'entreprise.

L'éclairage de Mediapart *La sécurisation des parcours professionnels est une demande lancinante des syndicats, convaincus (à raison) qu'un niveau élevé de formation est la meilleure garantie contre le chômage et va de pair avec une stratégie industrielle haut de gamme, davantage tournée vers l'exportation. Le candidat Hollande propose de la cibler sur les publics les plus fragiles. De fait, elle est aujourd'hui particulièrement défaillante pour ses publics, à la fois dans les PME comme à Pôle emploi. Il propose aussi d'augmenter les moyens de Pôle emploi mais ne dit pas de combien. Le candidat du PS propose de faire payer davantage les entreprises qui licencient alors qu'elles rémunèrent leurs actionnaires*

ou procèdent à des programmes de rachat d'action, qui permettent d'augmenter la valeur de l'action, souvent au détriment des investissements. Une évolution qui irait d'ailleurs dans le sens de la jurisprudence, la justice étant de moins en moins tolérante vis-à-vis des licenciements manifestement injustifiés. Au pouvoir entre 1997 et 2002, la gauche avait tergiversé mais jamais voté un tel texte. Gare pourtant à ce que les entreprises n'évitent l'écueil du licenciement économique en concluant de plus en plus de procédures amiables largement incontrôlables, type rupture conventionnelle.

Je veux remettre l'éducation et la jeunesse au cœur de l'action publique.

36. Je créerai en cinq ans 60 000 postes supplémentaires dans l'éducation. Ils couvriront tous les métiers. Je mettrai en place un prérecrutement des enseignants avant la fin de leurs études. Pour tous, je rétablirai une formation initiale digne de ce nom.

L'éclairage de Mediapart *Revenant sur sa proposition de recréer 60.000 postes dans l'Éducation nationale, François Hollande précise une nouvelle fois qu'il ne s'agit pas que d'enseignants. En faisant cette annonce au beau milieu de la primaire, le candidat socialiste avait pris de court ses concurrents, et au premier chef Martine Aubry. Il avait peiné à en détailler le financement, évalué par son équipe à 2 milliards d'euros par an à la fin du quinquennat, évoquant un temps la suppression des redoublements ([lire notre entretien avec François Hollande](#)). Mais sans réellement convaincre ([lire notre analyse](#)). Depuis, le candidat a clarifié: ces emplois seront obtenus par l'arrêt de la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et par un redéploiement des postes au sein de la fonction publique d'Etat. «Leur nombre restera stable», a redit jeudi François Hollande. La hausse des postes dans l'Education se fera donc aux dépens des autres fonctions publiques (hormis la justice et les forces de sécurité).*

37. Je ferai en sorte que les enfants de moins de trois ans puissent être accueillis en maternelle. Je donnerai la priorité à l'acquisition des savoirs fondamentaux et d'un socle commun de compétences et de connaissances. Au collège et au lycée, nous transformerons, avec les enseignants, les méthodes pédagogiques. Les élèves les plus en difficulté bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour que, à la fin du quinquennat, le nombre de jeunes qui sortent sans qualification du système scolaire soit divisé par deux. Je renforcerai et valoriserai les filières d'enseignement professionnel et technologique. Je veux lutter contre la précarité des jeunes. J'offrirai à tout jeune déscolarisé de 16 à 18 ans une solution de formation, d'apprentissage ou un service civique.

L'éclairage de Mediapart *Pas un mot sur les crèches, alors même que le projet socialiste évoquait la création de 500.000 places d'accueil de la petite enfance (crèche ou places chez des assistants maternels). Interrogé, François Hollande a précisé ce jeudi que s'il y était favorable sur le principe, il n'était «pas possible d'afficher un objectif chiffré dans les conditions d'aujourd'hui». Pour le reste: juste un engagement ferme, celui de diviser par deux le nombre de jeunes sortant du système scolaire sans qualification.*

38. Dans l'affectation des nouveaux personnels, ma priorité ira aux écoles maternelles et primaires, car c'est là que les premières difficultés se manifestent et que l'échec scolaire se forme, ainsi qu'aux zones en difficulté. Dans l'intérêt de nos enfants, je reverrai les rythmes scolaires, qui n'ont aucun équivalent en Europe.

L'éclairage de Mediapart *Dans le projet du PS déjà, le parti mettait la priorité sur la maternelle et le primaire jugés cruciaux. Pour le reste, rien de nouveau sur la forme: juste un engagement ferme, celui de diviser par deux le nombre de jeunes sortant du système scolaire sans qualification. En maternelle et au primaire, la journée d'école, d'une durée de 6 heures, est la plus longue d'Europe. La Finlande, premier pays au classement PISA pour le savoir-lire, les*

mathématiques et les sciences, détient le record du minimum d'heures de cours dans l'OCDE.

39. Je réformerai les premiers cycles universitaires, en décloisonnant les filières à l'université afin d'éviter une spécialisation trop précoce des étudiants, en renforçant les passerelles entre toutes les formations du supérieur, notamment entre universités et grandes écoles. Je réformerai la loi LRU pour garantir une autonomie réelle des établissements et une gouvernance plus collégiale et démocratique. Je créerai une allocation d'études et de formation sous conditions de ressources dans le cadre d'un parcours d'autonomie. J'encadrerai les stages pour empêcher les abus. Je donnerai une impulsion aux échanges entre universités françaises et étrangères. J'abrogerai la circulaire sur les étudiants étrangers. Je simplifierai l'organisation du financement de la recherche, notamment pour que les chercheurs puissent se consacrer à leur véritable tâche. J'accélérerai la mise en œuvre des investissements d'avenir.

L'éclairage de Mediapart *Lire notre article: «Universitaires et chercheurs s'inquiètent des ambiguïtés de François Hollande»*

40. Je garantirai pour tous les jeunes, valides ou non, la possibilité de pratiquer le sport dans un club ou une association. Je renforcerai la solidarité de l'économie du secteur professionnel vers le secteur amateur. Je m'appuierai sur le mouvement sportif pour organiser en France de grandes compétitions internationales.

Je veux faire de la France la nation de l'excellence environnementale.

41. Je préserverai l'indépendance de la France tout en diversifiant nos sources d'énergie. J'engagerai la réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75% à 50% à l'horizon 2025, en garantissant la sûreté maximale des installations et en poursuivant la modernisation de notre industrie nucléaire. Je favoriserai la montée en puissance des énergies renouvelables en soutenant la création et le développement de filières industrielles dans ce secteur. La France respectera ses engagements internationaux pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, je fermerai la centrale de Fessenheim et je poursuivrai l'achèvement du chantier de Flamanville (EPR).

L'éclairage de Mediapart *Sur le nucléaire et l'énergie, lire notre décryptage spécifique: «Les propositions de François Hollande sont empreintes de prudence».*

42. Je ferai adopter une nouvelle tarification progressive de l'eau, de l'électricité et du gaz afin de garantir l'accès de tous à ces biens essentiels et d'inciter à une consommation responsable. Elle permettra de faire sortir de la précarité énergétique 8 millions de Français.

L'éclairage de Mediapart *C'est Martine Aubry qui avait fait cette proposition de lors de la primaire – Hollande a choisi de la reprendre. Le principe est simple: plus on consomme, plus le prix du litre ou du Kw/H est élevé. En revanche pas un mot d'une taxation spécifique des groupes pétroliers pour financer un tarif social de l'électricité et du gaz, pourtant prévue dans le projet socialiste.*

43. Je lancerai un vaste plan qui permettra à 1 million de logements par an de bénéficier d'une isolation thermique de qualité. Seront ainsi créés des dizaines de milliers d'emplois. Les économies de chauffage qui en découleront redonneront du pouvoir d'achat aux ménages.

L'éclairage de Mediapart *C'est loin d'être négligeable, et, sous réserve des délais de mise en œuvre, c'est plus que les objectifs du Grenelle de l'environnement (400.000 logements à*

rénover par an à compter de 2013, et 800.000 logements sociaux où faire baisser la consommation énergétique à 150 kWh par m² en 2020). Même si c'est moins précis et donc apparemment moins ambitieux que l'accord Verts-PS de novembre qui prévoyait, lui, la rénovation d'un million de logements par an à la norme «Bâtiment basse consommation», très économique.

Je veux soutenir l'accès à la culture et la création artistique.

44. Je lancerai un plan national d'éducation artistique. Je soutiendrai la création et la diffusion qui sont le levier de l'accès de tous à la culture. J'établirai entre l'État et les collectivités locales des contrats visant à doter le territoire d'un maillage culturel mieux coordonné et plus efficace. Je ferai voter une loi d'orientation sur le spectacle vivant et je reprendrai le chantier du Centre national de la musique, pour en faire un outil au service de la diversité culturelle. Je reviendrais à un taux de TVA à 5,5% pour le livre et la billetterie, et je lutterai pour la survie des librairies indépendantes.

L'éclairage de Mediapart *Voir pour plus de précisions sur la vision culturelle de François Hollande notre décryptage de ses vœux à la culture.*

45. Je remplacerai la loi Hadopi par une grande loi signant l'acte 2 de l'exception culturelle française, qui conciliera la défense des droits des créateurs et un accès aux œuvres par internet facilité et sécurisé. La lutte contre la contrefaçon commerciale sera accrue en amont, pour faire respecter le droit moral, pilier des droits d'auteur, et développer les offres en ligne. Les auteurs seront rémunérés en fonction du nombre d'accès à leurs œuvres grâce à un financement reposant à la fois sur les usagers et sur tous les acteurs de l'économie numérique qui profitent de la circulation numérique des œuvres.

L'éclairage de Mediapart *François Hollande propose de remplacer la loi Hadopi par «l'acte 2 de l'exception culturelle». C'est une façon de se placer dans la continuité des ministères de la culture successifs depuis Malraux proposant de résister à l'«uniformisation» de la culture dans le monde, et plus précisément dans celle de la loi Lang de 1985. Confronté à la démocratisation des moyens d'enregistrement et de diffusion – essentiellement les magnétoscopes –, le ministre de la culture d'alors avait inventé la chronologie des médias et l'exception de copie privée permettant, l'une, de préserver une période d'exclusivité permettant de continuer à faire vivre la filière cinématographique, et l'autre, de prélever une taxe sur les supports enregistrables pour compenser les usages privés de la vidéo. Les problèmes posés par la numérisation des œuvres et leur mise en réseau ressemblent finalement à ceux posés à l'époque: comment préserver les droits des créateurs et la libre diffusion des œuvres et des idées? Le programme présidentiel de François Hollande répond que «les auteurs seront rémunérés en fonction du nombre d'accès à leurs œuvres grâce à un financement reposant à la fois sur les usagers et sur tous les acteurs de l'économie numérique qui profitent de la circulation numérique des œuvres». Comprendre: une taxe prélevée sur les services Internet (accès à Internet, hébergement et stockage, peut-être les plateformes de streaming, tout cela n'est pas très clair) dont le produit serait réparti à la manière de ce que savent déjà faire les sociétés de gestion collective des droits de type Sacem. Il ne s'agit pas pour autant de la licence globale promise, légalisant le partage d'œuvre en échange d'une contribution forfaitaire, puisque le texte indique que «la lutte contre la contrefaçon commerciale sera accrue en amont». A moins de comprendre, dans l'expression «faire respecter le droit moral, pilier des droits d'auteur», que le droit patrimonial serait rendu caduc par la nouvelle taxe et qu'il ne resterait aux créateurs d'œuvre que le contrôle de l'intégrité et de la bonne utilisation de leurs œuvres.*

Je veux défendre et promouvoir la laïcité.

46. Je proposerai d'inscrire les principes fondamentaux de la loi de 1905 sur la laïcité dans la Constitution en insérant, à l'article 1er, un deuxième alinéa ainsi rédigé : « La République assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et respecte la séparation des Églises et de l'État, conformément au titre premier de la loi de 1905, sous réserve des règles particulières applicables en Alsace et Moselle. »

L'éclairage de Mediapart *En se faisant beaucoup plus précis que lors de son meeting du Bourget, François Hollande coupe court aux critiques de la droite et du centre. Au Bourget, il avait en effet uniquement déclaré: «J'inscrirai la loi de 1905, celle qui sépare les Eglises de l'Etat, dans la Constitution.» Or, les dérogations dont jouissent l'Alsace et la Moselle n'étaient pas compatibles avec une inscription pure et simple de la loi de 1905 dans la Constitution. Hollande contourne l'obstacle en inscrivant dans la Constitution les principes de la loi de 1905.*

Je veux que la prochaine présidence soit celle de l'impartialité de l'état, de l'intégrité des élus et du respect des contre-pouvoirs.

47. Je réformerai le statut pénal du chef de l'État. Je réduirai de 30% la rémunération du président de la République et des ministres. Les anciens présidents de la République ne siégeront plus au Conseil constitutionnel.

L'éclairage de Mediapart *François Hollande avait déjà annoncé une réforme du statut pénal du chef de l'Etat en décembre dernier, après la condamnation de Jacques Chirac dans l'affaire des emplois fictifs de la mairie de Paris, en regrettant qu'il ait fallu attendre quinze ans entre les faits et le jugement.*

L'actuel statut pénal du chef de l'Etat, tricoté sur mesure pour Jacques Chirac en février 2007, gèle en effet les procédures judiciaires jusqu'à la fin de bail du locataire de l'Elysée (sauf cas hypothétique de haute trahison ou de crime flagrant).

Le candidat socialiste s'était donc engagé, s'il était élu en 2012, à présenter un projet de loi permettant, « lorsqu'il y a des faits révélés qui n'ont rien à voir avec l'exercice de la fonction, d'être jugé pendant la période où le président exerce la responsabilité du pays, ce qu'on appelle des actes détachables, qui ont eu lieu avant l'entrée en fonction ». Le but affiché étant de faire du président « irresponsable » un chef de l'Etat « responsable ».

Cette proposition est critiquée par plusieurs constitutionnalistes, qui soulignent le risque de voir le cours d'un quinquennat perturbé par des procédures judiciaires. Argument classique.

D'autres, au contraire, veulent aller encore plus loin que le PS.

Les députés Europe écologie - Les Verts ont ainsi proposé, le 1er décembre, un texte visant à inscrire dans la Constitution que le président de la République est « civilement et pénalement responsable des actes commis antérieurement à sa prise de fonction ou détachables de celle-ci ». Du coup, les infractions commises hors fonctions, pendant la durée du mandat élyséen, pourraient elles aussi être réprimées. Ce texte a été rejeté, sans surprise, pour sanctuariser la fonction présidentielle.

En guise de compensation, un timide projet de « destitution » du chef de l'Etat (qui pourrait éventuellement être « empêché » par le Parlement constitué en Haute Cour, «en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat»), adopté en novembre dernier par l'Assemblée, devrait être bientôt discuté par le Sénat.

48. J'augmenterai les pouvoirs d'initiative et de contrôle du Parlement, notamment sur les nominations aux plus hauts postes de l'État afin de les rendre irréprochables. Je ferai voter une loi sur le non-cumul des mandats. Je renforcerai la parité entre les femmes et les hommes en alourdisant les sanctions financières contre les partis politiques qui ne la respectent pas. J'introduirai une part de proportionnelle à l'Assemblée nationale.

L'éclairage de Mediapart *La règle du non-cumul des mandats vient du projet du PS. Hollande a eu au début une position ambiguë sur cette question. Marine Aubry, première secrétaire du PS, avait eu beaucoup de mal à convaincre les barons locaux, soutenus par François Hollande, d'accepter cette règle. Hollande a fini par accepter durant les primaires l'application du non-cumul au PS à l'après-législatives 2012, et a même promis une loi pour tous, s'il était élu président, pour 2014, soit après le renouvellement des exécutifs locaux.*

49. 49 Je porterai la durée d'inéligibilité des élus condamnés pour faits de corruption à dix ans.

L'éclairage de Mediapart *François Hollande reprend ici une proposition de Transparency International... en oubliant la seconde proposition de l'ONG : «encourager les magistrats à recourir à cette peine via une circulaire de politique pénale». Car la peine d'inéligibilité n'est pas automatique. Par ailleurs, il n'a pas précisé quels délits étaient concernés par l'appellation «faits de corruption».*

50. J'accorderai le droit de vote aux élections locales aux étrangers résidant légalement en France depuis cinq ans. Je conduirai une lutte implacable contre l'immigration illégale et les filières du travail clandestin. Je sécuriserai l'immigration légale. Les régularisations seront opérées au cas par cas sur la base de critères objectifs.

L'éclairage de Mediapart *Inscrite dans les 110 propositions de François Mitterrand en 1981 mais jamais adoptée depuis, la mesure accordant le droit de vote aux élections locales aux étrangers résidant en France légalement depuis cinq ans est en retrait par rapport au texte de loi adopté au Sénat en décembre 2011 dans la mesure où le candidat socialiste n'évoque pas leur éligibilité. Quant au cas par cas pour les régularisations, c'est exactement ce que l'actuel gouvernement affirme faire. Pas de changement sur ce point donc.*

51. La désignation des responsables des chaînes publiques de télévision et de radio dépendra d'une autorité indépendante et non plus du chef de l'État ou du gouvernement. Je préserverai l'indépendance de l'AFP et je renforcerai la loi sur la protection des sources.

L'éclairage de Mediapart *Et qui choisira les membres de cette «autorité indépendante»? Le renforcement de la loi sur la protection des sources ne peut être qu'une bonne chose dans le climat institué par l'équipe Sarkozy durant 5 ans.*

Je veux donner à la police et à la justice les moyens de nous protéger.

52. Je mettrai en œuvre une nouvelle sécurité de proximité assurée par la police dans nos quartiers et la gendarmerie dans les territoires ruraux. Je créerai des zones de sécurité prioritaires où seront concentrés davantage de moyens. Je doublerai le nombre de centres éducatifs fermés pour les mineurs condamnés par la justice en les portant à 80 durant le quinquennat. Je créerai, chaque année, 1 000 postes supplémentaires pour la justice, la police et la gendarmerie.

L'éclairage de Mediapart *A en croire François Rebsamen, chargé de la sécurité dans la campagne du candidat socialiste et interviewé le 22 janvier par Le Bien public, ce sera le Parlement qui définira les zones de sécurité prioritaire : «100 zones, 100 quartiers difficiles où sera mis le paquet pour rétablir l'ordre républicain.» Comme d'habitude, le diable est dans les détails. Sur quels critères départager les 715 zones urbaines sensibles françaises ? Ne risque-t-on pas de stigmatiser encore plus ces quartiers en leur apposant un nouveau sigle, alors que leurs habitants ne font que réclamer une égalité de traitement avec des zones de centre-ville souvent mieux dotées ? L'idée d'y pérenniser pour «deux, trois quatre, cinq mois... s'il le faut», des CRS ou des gendarmes mobiles «pour sécuriser le quartier», évoquée par le même François Rebsamen, fait craindre le pire. Elle n'est pas nouvelle. Depuis l'arrivée de*

Nicolas Sarkozy à l'intérieur en 2002, les CRS sont déjà largement employés dans des missions de sécurisation des cités, avec des réactions très mitigées. Les habitants apprécient généralement peu de voir leur quartier envahi par des «Robocops». On voit donc mal en quoi le projet du candidat socialiste se différencie vraiment de l'approche sécuritaire menée par Nicolas Sarkozy depuis 2002. Même sur la délinquance des mineurs, la seule proposition de François Hollande, certes plutôt consensuelle, porte sur le volet répressif : doubler le nombre de centres éducatifs fermés pour mineurs (des structures créées en 2003) pour un coût de 100 millions d'euros. Augmenter le nombre de places en centres fermés, c'est précisément ce que fait déjà le gouvernement actuel, en fermant au passage des foyers...

53. Je garantirai l'indépendance de la justice et de tous les magistrats : les règles de nomination et de déroulement de carrière seront revues à cet effet ; je réformerai le Conseil supérieur de la magistrature. J'interdirai les interventions du gouvernement dans les dossiers individuels. Je reviendrais sur les peines planchers qui sont contraires au principe de l'individualisation des peines. L'accès à la justice de proximité pour tous les litiges portant sur des aspects essentiels de la vie quotidienne des Français sera facilité. Les peines prononcées seront toutes effectivement exécutées et les prisons seront conformes à nos principes de dignité.

L'éclairage de Mediapart «L'indépendance de la justice et de tous les magistrats»: cette formule vague signifie-t-elle l'indépendance du parquet ? Sur l'indépendance de la justice sous Nicolas Sarkozy voir : «Le ministre Mercier veut sanctionner la juge Prévost-Desprez», «Mis en examen, le procureur Courroye s'accroche», «Michel Mercier renonce à blâmer le magistrat de Bobigny» notamment pour les articles les plus récents. L'exécution de toutes les peines est déjà une priorité de l'actuel gouvernement. De même que des prisons «conformes à nos principes de dignité» ! Cette dernière proposition passe nécessairement par la construction de nouvelles places ou la réhabilitation des anciennes prisons, donc, plus ou moins et en l'absence d'un projet plus détaillé, la poursuite de l'action de Nicolas Sarkozy en la matière.

Je veux donner un nouvel élan à notre démocratie.

54. J'engagerai une nouvelle étape de la décentralisation en associant les élus locaux. Je ferai voter une loi sur le renforcement de la démocratie et des libertés locales. Elle prévoira notamment l'abrogation du conseiller territorial et la clarification des compétences. Un pacte de confiance et de solidarité sera conclu entre l'Etat et les collectivités locales garantissant le niveau des dotations à leur niveau actuel. Je réformerai la fiscalité locale en donnant plus d'autonomie aux communes, aux départements et aux Régions, en contrepartie d'une plus grande responsabilité. Une véritable péréquation sera mise en œuvre.

L'éclairage de Mediapart Le conseiller territorial est un élu commun d'une région et de ses départements. Il a été mis en place par l'actuel gouvernement et est censé assurer la liaison entre région et départements afin d'augmenter les synergies. Il n'est pas effectivement en place à cette heure.

55. Tout texte de loi concernant les partenaires sociaux devra être précédé d'une concertation avec eux. Je ferai modifier la Constitution pour qu'elle reconnaise et garantisson cette nouvelle forme de démocratie sociale. Dès l'été 2012, je réunirai une grande conférence économique et sociale qui sera saisie des priorités du quinquennat. Je permettrai la présence des représentants des salariés dans les conseils d'administration et dans les comités de rémunération des grandes entreprises.

L'éclairage de Mediapart Concernant la présence des représentants des salariés dans les comités de rémunération, c'est notamment ce que demande l'ensemble des syndicats. En revanche, pour ce qui est des conseils d'administration, il faut d'abord souligner que toutes les entreprises n'ont pas de CA. On les trouve dans les grandes entreprises. Une fois encore, François Hollande semble s'intéresser au dialogue social dans les grandes entreprises, laissant de côté les TPE.

56. Je ferai ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

L'éclairage de Mediapart Cette charte, [consultable ici](#), a été signée en mai 1999 mais n'a jamais été ratifiée ([voir ici tous les pays](#)). La France n'a pas ratifié la charte suite à une décision de son Conseil constitutionnel, estimant en juin 1999 que la Charte était contraire à l'article 2 de la Constitution française qui stipule que « la langue de la République est le français ». Mais depuis la Loi constitutionnelle de modernisation des institutions, votée en juillet 2008, un nouvel article a été ajouté à la Constitution, le 75-1, qui dit que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ». La France ne s'était de toute façon engagée à ne respecter que 39 des 98 dispositions de la charte.

Je veux porter haut la voix et les valeurs de la France dans le monde.

57. Je soutiendrai la mise en place d'une Organisation mondiale de l'environnement et d'une véritable gouvernance de la mondialisation autour du G20, des organisations régionales et des Nations unies. Je resserrerai nos liens avec les grands pays émergents (Chine, Inde, Brésil...). J'agirai pour une aide accrue aux pays en développement et pour un renouveau du multilatéralisme. Je plaiderai pour une réforme de l'ONU, notamment l'élargissement du Conseil de sécurité, au sein duquel la France gardera son siège et son droit de veto.

L'éclairage de Mediapart Sur le Conseil de sécurité, François Hollande met fin à la polémique née de l'accord Verts-PS. Dans son point 3, le texte disait en effet: «La France fera des propositions précises pour réformer et démocratiser l'ONU afin qu'elle structure un ordre juridique et normatif global : siège européen, suppression du droit de veto, meilleure représentativité des pays du Sud au sein du Conseil de Sécurité, renforcement du rôle des ONG.» La droite et le centre avaient tiré à boulets rouges, lisant dans l'évocation du «siège européen» l'abandon par la France de son propre siège.

58. Je développerai la relation de la France avec les pays de la rive sud de la Méditerranée sur la base d'un projet économique, démocratique et culturel. Je romprai avec la « Françafrique », en proposant une relation fondée sur l'égalité, la confiance et la solidarité. Je relancerai la francophonie. Je prendrai les mesures nécessaires pour accompagner nos compatriotes établis hors de France, notamment en matière d'enseignement, en fonction de leurs revenus.

L'éclairage de Mediapart Sur le dernier point, Nicolas Sarkozy a institué la gratuité de l'enseignement pour les Français établis à l'étranger. On peut donc comprendre que François Hollande va revenir sur cette décision, d'ailleurs critiquée par les parlementaires.

59. J'engagerai un retrait immédiat de nos troupes d'Afghanistan : il n'y aura plus de troupes françaises dans ce pays à la fin de l'année 2012. Je prendrai des initiatives pour favoriser, par de nouvelles négociations, la paix et la sécurité entre Israël et la Palestine. Je soutiendrai la reconnaissance internationale de l'État palestinien.

L'éclairage de Mediapart Le PS n'était pas allé, dans son projet, jusqu'à se prononcer pour un «retrait immédiat» des troupes françaises d'Afghanistan. En revanche, François Hollande s'était déjà dit pour lors de la primaire. Concernant la Palestine, le PS a toujours été pour une reconnaissance de l'Etat. Même s'il y a eu débat au sein des parlementaires, comme

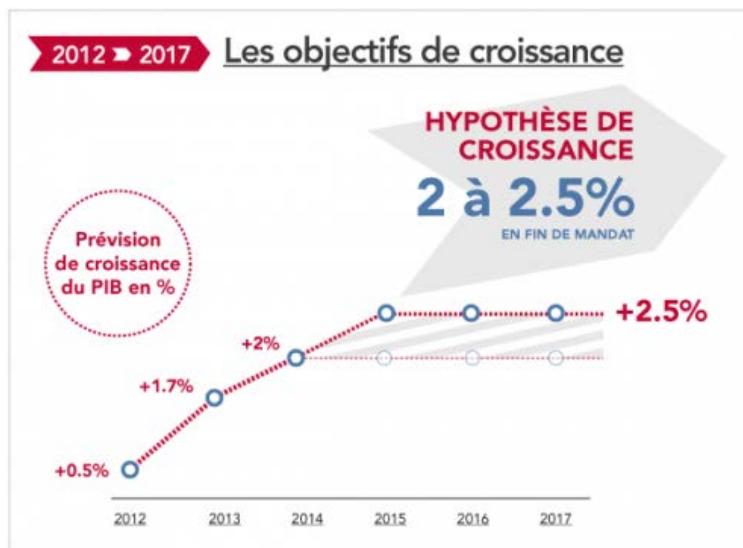
nous le racontions en septembre 2011 (lire «[Le PS se divise sur la reconnaissance d'un Etat palestinien](#)»).

60. Je maintiendrai une ambition nationale élevée pour notre outil de défense, et je serai très vigilant dans l'action contre le terrorisme. Je fixerai un cap à nos forces armées, en conservant les deux composantes de notre dissuasion nucléaire, et en resserrant les liens entre l'armée et la nation. Je veillerai à ce que les armées disposent des moyens de leur mission et d'une organisation performante. Je relancerai une politique industrielle de défense ambitieuse. Je m'attacherai à ce que l'Otan retrouve sa vocation initiale : la préparation de la sécurité collective.

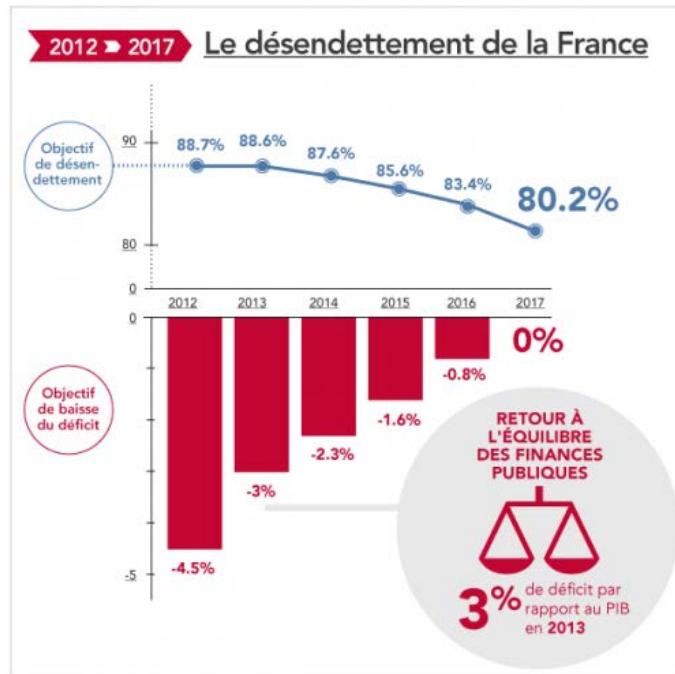
L'éclairage de Mediapart *Tout comme dans le projet PS, il n'est pas question d'une sortie de l'Otan. Les socialistes s'étaient pourtant prononcés contre le retour de la France dans le commandement intégré de l'Alliance atlantique.*

Le chiffrage

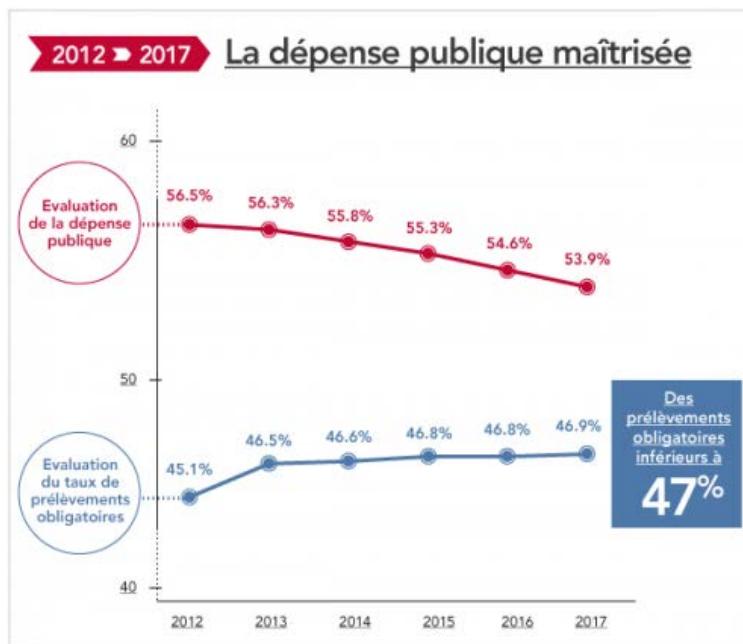
Mon projet se fonde sur des hypothèses de croissance de notre économie, à la fois prudentes et现实的. La croissance, très dégradée par la politique menée ces dernières années, pourra atteindre 2 à 2,5% en fin de mandat.



Pour maîtriser et diminuer l'endettement de la France, que la droite a doublé en dix ans, je ramènerai les finances publiques à l'équilibre, en respectant l'engagement de 3% de déficit par rapport au PIB en 2013.



La dépense publique sera maîtrisée. Les prélèvements seront inférieurs à 47%, chiffre comparable à celui affiché par la majorité sortante.



En dix ans la droite a accordé aux ménages les plus aisés et aux grandes entreprises plus de 50 milliards d'euros de cadeaux fiscaux qui ont creusé la dette et accru les inégalités sans aucun bénéfice pour la croissance et l'emploi. Pour rétablir les finances publiques, j'en annulerai 29 milliards d'euros, équitablement répartis entre les ménages et les entreprises.

Pour mettre en œuvre mes priorités, j'engagerai des mesures nouvelles pour un montant de 20 milliards d'euros à l'horizon de l'année 2017. Ces politiques seront équilibrées par des réductions de dépenses ou par un financement spécifique. Par exemple, 5 milliards d'euros seront consacrés à l'industrie et aux PME, mais les avantages fiscaux accordés actuellement aux très grandes entreprises et au secteur financier diminueront. 5 milliards d'euros seront destinés à soutenir l'emploi des

jeunes et à lutter contre le chômage, mais les dépenses encourageant les entreprises à augmenter le recours aux heures supplémentaires seront supprimées. Je maîtriserai les dépenses de l'Etat : toute nouvelle dépense sera financée par des économies et le nombre total de fonctionnaires de l'Etat n'augmentera pas.

Par cette stratégie globale, nous redresserons la France avec sérieux et ambition.

L'éclairage de Mediapart *Etrangement, François Hollande n'a pas inclus dans le document mis en ligne jeudi le chiffrage précis de son programme. Il s'est contenté d'en faire la lecture devant la presse – tant il sait que c'est sur cet aspect qu'il sera le plus violemment critiqué par l'UMP à coups de batailles de chiffres contradictoires.*

Hollande estime à 29 milliards le montant total des économies nécessaires au redressement des comptes publics – en sus des plans de rigueur de François Fillon, dont aucune mesure ne devrait être abrogée par le candidat socialiste s'il est élu. Sur ces 29 milliards, près de 12 doivent provenir des «plus grandes fortunes» (c'est la réforme fiscale) et de la fin de la défiscalisation des heures supplémentaires (sauf pour les très petites entreprises).

Quant aux nouvelles mesures promises par le candidat du PS, il en estime le coût à 20 milliards, dont 5 milliards pour le «pacte productif», 2,3 milliards pour le contrat de génération ou 2 milliards pour les emplois d'avenir. Elles doivent être financées par des recettes nouvelles, notamment par la fin de certaines niches favorables aux grandes entreprises, la réforme de la suppression de la taxe professionnelle, le redéploiement d'exonérations de cotisations mais aussi par la maîtrise des effectifs dans la fonction publique et la hausse de la cotisation vieillesse de 0,1 point par an. C'est la disposition qui touchera directement les ménages.